

Hong Kong, Région administrative spéciale RAS.

1er et 2ème rapports annuels

1999/2009(COS) - 10/10/2000

La commission a adopté le rapport de M. John CUSHNAHAN (PPE-DE, IRL) sur les premier et deuxième rapports annuels de la Commission européenne concernant la Région Administrative Spéciale de Hong Kong. Le rapporteur se félicite de la relation qui se développe entre le Parlement européen et le Conseil législatif de Hong Kong et espère que cela se poursuivra. Il plaide pour l'instauration du suffrage universel pour les élections au Conseil législatif en 2008 et pour l'élection du chef de l'exécutif en 2012. Pour lui, une réforme des institutions politiques de Hong Kong s'impose et il déplore l'abolition des Conseils municipaux le 1er janvier 2000. Dans le rapport, la commission fait état de ses préoccupations quant aux implications au plan juridictionnel, et en définitive de l'autonomie même d'Hong Kong, de trois affaires controversées, dont celle du jugement et de l'exécution en Chine continentale du criminel hong-kongais Cheung Tze-Keung, alias "Big Spender". Elle se félicite toutefois de l'engagement pris par le gouvernement de Hong Kong de défendre l'État de droit et l'indépendance du pouvoir judiciaire. Elle demande la création d'une commission permanente des droits de l'homme chargée d'examiner les plaintes relatives aux abus dans ce domaine et souhaite voir rapidement introduite une ordonnance sur la discrimination raciale. Le rapport fait état aussi d'inquiétudes quant à la situation en matière de conditions de travail à Hong Kong, particulièrement pour les travailleurs migrants, et demande que soient reconnus la liberté d'association et le droit à des conventions collectives. Il déplore les tentatives du gouvernement central d'encourager l'autocensure et souligne la nécessité d'une vigilance continue dans ce domaine. Enfin, en dépit de ses réserves quant à certaines pratiques commerciales, la commission se réjouit de l'excellente performance économique de Hong Kong et du taux de croissance de 14% enregistré au cours des trois premiers mois de cette année.